

Pour distinguer les fractions, nous avons utilisé des caractères plus petits et modifié les espacements dans la disposition de départ.

Les durées sont respectivement de un mois et un tiers, soit quatre tiers et trois mois et un cinquième, soit seize cinquièmes ; quant au deuxième montant il est de soixante-deux et un demi, soit cent vingt-cinq demis.

La méthode donnée nous fait faire successivement l'échange des « fruits », puis l'échange des dénominateurs ; en reprenant le schéma de notre précédent commentaire, on obtient :

$$\left| \begin{array}{c|c} \frac{4}{3} & \frac{16}{5} \\ \hline 100 & \frac{125}{2} \\ \frac{26}{5} & \end{array} \right| \longrightarrow \left| \begin{array}{c|c} \frac{4}{3} & \frac{16}{5} \\ \hline 100 & \frac{125}{2} \\ \frac{26}{5} & \end{array} \right| \longrightarrow \left| \begin{array}{c|c} 4 & 16 \\ \hline 5 & 3 \\ 100 & 125 \\ 2 & 26 \\ 5 & \end{array} \right|$$

On peut encore voir ici l'ambiguïté de la notation, et le commentateur nous le rappelle, il faut diviser le produit des éléments de la colonne où le fruit a été déplacé, c'est-à-dire la colonne de droite, par le produit de ceux de la colonne d'où le fruit a été retiré :

$$\frac{16 \times 3 \times 125 \times 26}{4 \times 5 \times 100 \times 2 \times 5} = \frac{156\ 000}{20\ 000} = 7 + \frac{4}{5}$$